

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Chartres (28)
Place des halles
28019 Chartres

AVIS D'ATTRIBUTION**SERVICES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Chartres (28), Numéro national d'identification : 21280085800012, Contact : Service marchés publics, Place des halles, 28019 Chartres, FRANCE. Tél. : +33 237234000. Fax : +33 237234064. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.chartres.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Chartres métropole, , Place des Halles , 28019 Chartres, FRANCE. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : <http://www.chartres-metropole.fr>.

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Affaire 22V025 - Télésurveillance et interventions dans les Bâtiments de la ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS

II.1.2) Code CPV principal

79714000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Affaire 22V025 - Télésurveillance et interventions dans les Bâtiments de la ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.1.7) Valeur totale du marché

600000 euros

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

79714000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution : Bâtiments des membres du groupement : Ville de Chartres, Chartres métropole et le CCAS (28)

II.2.4) Description des prestations

L'indication des besoins et exigences sont précisé(e)s dans le cahier des charges. La consultation concerne l'ensemble des services de télésurveillance des alarmes anti-intrusion ainsi que des alarmes de détection incendie et le cas échéant, la mise en sécurité des bâtiments concernant l'intrusion et l'incendie.

La consultation concerne des bâtiments gérés par la ville de Chartres, Chartres Métropole, du CCAS.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 60%

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Les délais d'intervention/exécution sont indiqués par les candidats

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2022/S107-299298 du 03 juin 2022

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

Section V : Attribution

LOT / Marché N°2022111 : Attribué

Intitulé : Télésurveillance et interventions dans les Bâtiments de la ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS

V.1) Informations relatives à une non-attribution

V.2) Attribution du marché

11 octobre 2022

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

CINQ SUR CINQ SECURITE, Numéro national d'identification : 44055698300045, 3 RUE NICOLAS CONTE BP10247, 28000, CHARTRES, FRANCE. Code NUTS : FRB02.

Le titulaire est une PME : Oui

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant : Non renseigné

Valeur totale : 600000 euros

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La consultation aboutira à un accord cadre à bons de commande sans montant minimum et pour un montant maximum pour la période initiale de 170 000 € HT pour la Ville de Chartres, 17 000 € HT pour Chartres métropole et 12 000 € HT pour le CCAS. Il est conclu à compter de sa notification pour une durée d'un ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Il est reconductible 3 fois tacitement

pour une durée d'un an à chaque fois ou pour atteinte du montant maximum de la période concernée. Les montants sont identiques pour chaque période d'exécution.

La consultation fit l'objet d'un groupement de commande avec Chartres métropole et le CCAS situé Place des Halles - 28019 Chartres cedex.

Les pièces du marché seront communiquées à tout candidat évincé, sur demande écrite adressée à : Mairie de Chartres OU Chartres Métropole OU CCAS de la Ville de Chartres - service Marchés publics - place des Halles - 28019 Chartres Cedex. La communication des pièces du marché se fera dans le respect des secrets protégés par la loi.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28 Rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du tribunal administratif d'Orl 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

11 octobre 2022